

A nous retourner par mail à [contact@orata.com](mailto:contact@orata.com)  
ou par courrier à  
ORATA – BP10 – 38880 AUTRANS

### PAR ABONNEMENT MENSUEL

<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Engagement minimum de <b>6 mois</b></li> <li>▶ Dans la limite de <b>1000 fiches par an</b> <b>Au-delà : 1.00€ht par fiche</b></li> </ul>	50.00€ HT / mois	<b>50.00€ht</b> <b>Par mois</b>
---	------------------	------------------------------------

**\* Dépôt de Garantie :**

Un dépôt de garantie de 100€ est prélevé à la première échéance.

Cette somme n'est pas soumise à la TVA. A la condition que le client soit à jour de ses règlements, elle sera restituée 60 jours après la résiliation du service SAUF si d'autres services, parmi Site Web, E-Commerce, avaient été souscrits antérieurement à la mise en place d'un dépôt de Garantie ; dans ce cas, le dépôt de garantie basculera sur les autres services et sera restitué à la résiliation du dernier service.

<b>Total ht 1<sup>ère</sup> échéance :</b>	50.00€
<b>TVA (20%) :</b>	10.00€
<b>TOTAL TTC :</b>	60.00€
<b>Dépôt de garantie*</b>	<b>100.00€</b>
<b>Net à payer 1<sup>ère</sup> échéance</b>	<b>160.00€</b>

► ORATA se réserve le droit d'apporter toute modification dans le but d'améliorer le service proposé, ce qui peut entraîner des changements sur les sites publics et dans la plate-forme d'administration des fiches de suivi ORATA. ORATA s'efforcera d'assurer le bon fonctionnement de ses services mais ne peut être tenu comme responsable des interruptions.

► Le client est responsable du contenu de ses fiches de suivi et livrets d'apprentissage ainsi que du respect des réglementations en vigueur.

**Renouvellement/Résiliation :** L'abonnement illimité est renouvelé tacitement de mois en mois. La résiliation doit nous parvenir par courrier Recommandé avec AR adressé à : ORATA, BP 10, 38880 AUTRANS. Toute résiliation reçue avant le 10 du mois prendra effet à la fin du mois en cours, toute résiliation reçue après le 10 du mois prendra effet à la fin du mois suivant. A l'issue de cette période, le dépôt de garantie sera restitué au client sous 60 jours à la condition que le client soit à jour de ses règlements. En cas de défaut de règlement, l'abonnement sera résilié immédiatement et le dépôt de garantie ne sera pas restitué.

**Votre mode de règlement : Prélèvement automatique obligatoire**

(Compléter le formulaire ci-joint et nous le retourner avec le bon de commande accompagné d'un RIB)

**Facturation à établir à :**

Dénomination sociale :	
Adresse :	
Code postal, ville :	
Téléphone :	E-mail pro :

**Contact référent pour ORATA :**

Nom, Prénom :	Téléphone :
Mobile :	Email :

Fait le, \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom et prénom du signataire :

